

DÉPARTEMENT
FRANCAISE
TARN ET GARONNE

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

COMMUNE DE MOISSAC

RÉPUBLIQUE

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ LE ONZE DECEMBRE (11/12/2025)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 05 décembre 2025, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS : 24

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUNGAND, Mme Claudine MATALA, Mme Stéphanie GAYET, Mme Sophie LOPEZ, M. Philippe GARCIA, **Adjoints**, Mme Danièle SCHATTEL, Mme Nicole LAFFINEUR, M. Robert POMAREDE, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, M. Michel ALBERGUCCI, Mme Reine-Claude ORTALO, M. Philippe LERMINEZ, M. Jean-Christophe THIERS, Mme Anne-Marie VOLLARD (DUPONT), M. Frédéric GENRIES, M. DESSART Philémon, M. Jean-Claude LORENZO, Mme Marie CAVALIE, Mme Estelle HEMMAMI, Mme Nabila CACOUCH, **Conseillers Municipaux**.

ETAIENT REPRESENTES : 7

M. Guy LOURMEDE (Représenté par Madame Stéphanie GAYET), **Adjoint**

M. Gabin LOPEZ (Représenté par Madame Sophie LOPEZ), Mme Laure POUTEAU (Représentée par Madame Claudine MATALA), Mme Jessie COTINET (Représentée par Madame Danielle SCHATTEL), Mme Laureen LASSEURRE (GONZALEZ) (Représentée par Monsieur Jérôme POUNGAND), M. Soufiane ACHCHTOUI (Représenté par Monsieur Luc PORTES), M. Robert DUPARC (Représenté par Madame Marie CAVALIE) **Conseillers Municipaux**.

ETAIENT EXCUSES : 2

Mme Pierrette ESQUIEU, M. Ignace VELA, **Conseillers Municipaux**.

Madame Any DELCHER est nommée secrétaire de séance.

09 – 11 décembre 2025

9. Budget annexe camping – Ouverture par anticipation de crédits budgétaires pour la section d'investissement 2026.

Rapporteur : Monsieur Luc PORTES

Vu l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il y a lieu d'ouvrir par anticipation des crédits budgétaires pour la section d'investissement, dans l'attente du vote du Budget Primitif 2026, selon le détail ci-après,

Considérant que le montant des dépenses d'investissement (hors remboursement de la dette) inscrit aux Budget Primitif et Décisions Modificatives en 2025 est de 211 939,95 € et

qu'il est possible d'ouvrir par anticipation des crédits d'investissement à hauteur de 52 984,98 € ;

Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante d'ouvrir les crédits suivants :

Ouvertures anticipées de crédits 2026

CHAPITRE	Total crédits ouverts N-1	Montant limite d'ouverture des crédits	Nature	Montant	Objet
20	40 000,00 €	10 000,00 €	2051	6 000,00 €	Refonte du site internet
			S/T chap, 20 :	6 000,00 €	
21	171 939,95 €	42 984,98 €	2181	2 500,00 €	Travaux réception
			2183	300,00 €	Tablette épicerie
			S/T chap, 21 :	2 800,00 €	
TOTAL Général				8 800,00 €	

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

ACCEPTE les ouvertures de crédits proposés,

AUTORISE Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses proposées,

DIT que les crédits seront repris au budget primitif 2026 lors de son adoption.

Pour copie conforme
Moissac, le 12 décembre 2025


 Le Maire,
 Romain LOPEZ
 Le secrétaire de séance,
 Any DELCHER